



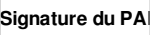


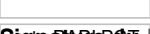
Prévention des inondations


Le territoire de TPM subit régulièrement des crues rapides des cours d'eau qui le traversent, entraînant des dommages matériels et humains. C'est pourquoi, la problématique des inondations est un enjeu majeur pour la Métropole TPM qui a signé avec ses partenaires la convention-cadre du PAPI PCT. Cette convention fixe les modalités de mise en œuvre des actions et leur plan de financement.


- 


Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 

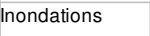
Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 


Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 


Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 


Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 


Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 


Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 


Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 


Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 


Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 


Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 


Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 


Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 


Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 


Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 


Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 


Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 


Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 


Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 


Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 


Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 

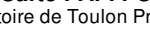
Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 

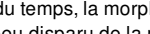
Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 

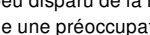
Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 

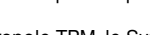
Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 

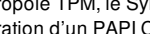
Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 

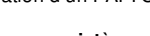
Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 

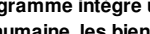
Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 

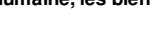
Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 


Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 


Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 

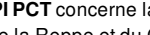
Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 

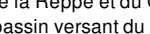
Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 

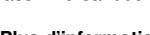
Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 

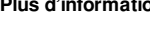
Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 


Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 


Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 


Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 

Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 

Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 

Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 

Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 

Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019
- 

Signature du PAPI le jeudi 4 avril 2019

Le territoire de Toulon Provence Méditerranée a la particularité d'être situé sur un relief vallonné, entre mer et montagne, traversé par de nombreux fleuves côtiers. Au fil du temps, la morphologie de ces cours d'eau a évolué, comme le développement et l'aménagement du territoire. Visibles ou dissimulés, les cours d'eau ont peu à peu disparu de la mémoire collective. Suite aux récentes inondations par débordement de cours d'eau et ruissellement, la prévention des inondations est devenue une préoccupation collective et prioritaire.

La Métropole TPM, le Syndicat de Gestion de l'Eygoutier et le Syndicat intercommunal de la Reppe et du grand Vallat se sont engagés, dès 2018 dans l'élaboration d'un PAPI Complet des Petits Côtiers Toulonnais.

Ce programme intègre une gestion durable du risque inondation sur l'ensemble du territoire en vue de réduire les conséquences dommageables sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement.

Le périmètre du PAPI PCT

Le PAPI PCT concerne la Métropole, porteur de la démarche, mais aussi 17 communes et 2 syndicats de rivière (syndicat de Gestion de l'Eygoutier et Syndicat Mixte de la Reppe et du Grand Vallat).

Sur le bassin versant du Gapeau, le PAPI du Gapeau est porté par le Syndicat Mixte du bassin versant du Gapeau. Il a été approuvé en 2019.

- **Plus d'information: [ici](#)**

Évaluer son habitation face aux risques inondation

La Mission Interrégionale "**Inondation Arc Méditerranéen**" (MIAM) de la DREAL PACA et le Cyprès viennent de publier un livret d'auto-évaluation "inondation" à l'attention des particuliers.

Cette action est avant tout une démarche citoyenne et responsable : face au risque d'inondation, chacun se doit de se préparer dans son quotidien et dans son noyau familial à faire face à un éventuel évènement et à réduire la vulnérabilité de ses biens.

Afin de garantir votre sécurité et limiter vos dégâts, agissez : mettez en oeuvre des actions simples et efficaces !

Bénéficiaire d'aides aux travaux de protection en évaluant votre entreprise face aux risques inondation

Pour prévenir et protéger votre entreprise et vos salariés des inondations, adopter les bons réflexes et bénéficier d'aides aux travaux de protection, **la Métropole vous propose de réaliser gratuitement un diagnostic personnalisé.**

Comment faire ?

- **Réaliser son Autodiagnostic** : évaluation en ligne en 15 minutes sur le risque inondation dans l'entreprise.
- **Visite d'un conseiller de la CCI du Var** pour dresser le bilan de l'évaluation et aider le dirigeant à la mise en oeuvre de nouvelles actions préventives.
- Pour aller plus loin, **audit réalisé par un expert.**

LES PLUS

- Ne pas rester seul face à une difficulté
- Connaître son niveau de risques
- Accompagnement individuel personnalisé

Sur rendez-vous. Tél. 04 94 22 80 48- prevention.inondations@var.cci.fr

Bénéficiaire d'aides aux travaux de protection en évaluant votre exploitation agricole face aux risques inondation

Pour prévenir et protéger votre exploitation et vos salariés des inondations, pour adopter les bons réflexes et pour bénéficier d'aides aux travaux de protection, **la Métropole vous propose de réaliser gratuitement un diagnostic personnalisé.**

Comment faire ? un conseiller de la Chambre d'agriculture visite l'exploitation et formalise des préconisations. Contacter la Chambre d'agriculture du Var : stephanie.vincon@var.chambagri.fr

34 actions sur 3 ans :

En 2020, 12 actions programmées :

- Des travaux d'aménagement structurels sur la Planquette (La Garde)
- La réalisation de diagnostics de vulnérabilité pour protéger les entreprises et les exploitations agricoles
- Des études hydrauliques sur le Las et le Faveyrolles afin de définir des aménagements pour la gestion des crues (Toulon) ;
- La mise en oeuvre du logiciel alerte population sur le tout le territoire.
- L'élaboration de schémas directeurs des Eaux pluviales et de ruissellement pour améliorer la gestion des eaux de ruissellement
- La finalisation du projet de surélévation du pont sur la RD 559 (Six-Fours/Sanary)...

En 2019, 19 actions engagées

Parmi les opérations engagées, on peut citer :

- L'élaboration d'un programme d'entretien des cours d'eau ;
- La mise en place d'un dispositif de surveillance des phénomènes inondations : MyPREDICT (application à télécharger : <https://www.mypredict.app/>)
- Des études et acquisitions foncières pour des bassins de rétention (La Garde) ;
- Des études pour la réalisation de zone d'expansion de crue (Hyères)
- L'animation de 3 journées de sensibilisation aux risques d'inondation avec l'IFFORME (Institut Français des formateurs Risques Majeurs et protection de l'Environnement)
- Des journées de sensibilisation auprès de scolaires dans les écoles ...

Le PAPI des Petits Côtiers Toulonnais signé le 4 avril 2019

La Métropole TPM a signé la convention-cadre du PAPI des Petits Côtiers Toulonnais le 4 avril 2019, avec ses partenaires, afin de fixer les modalités de mise en oeuvre des actions et leur plan de financement. Certaines actions ont déjà été engagées, d'autres sont programmées dans les années à venir.

Cette signature fait suite à la présentation du dossier au Comité d'Agrément de Bassin Rhône Méditerranée le 8 juin 2018 à Lyon puis à la labellisation de la Commission Mixte Inondation le 5 juillet 2018 à Paris.

Qu'est-ce qu'un PAPI ?

Le PAPI est un document qui regroupe l'ensemble des actions mises en oeuvre pour réduire la vulnérabilité du territoire face au risque inondation (débordement de cours d'eau, ruissellement urbain, submersion marine).

L'intérêt d'une telle démarche PAPI est de permettre une approche globale et concertée de la gestion du risque inondation sur l'ensemble du territoire et de mobiliser l'ensemble des acteurs, publics et privés. Il permet d'obtenir également des crédits de l'État avec des taux de financement allant de 40 à 80 % selon les actions.

Le PAPI des Petits Côtiers Toulonnais se déroulera en deux temps :

- La première phase (2018-2021), dénommée « PAPI Complet », consiste sur une période courte, à améliorer la connaissance du risque inondation sur le territoire, à mener les premières actions de sensibilisation des populations concernées et de réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes, ainsi que les premiers travaux d'aménagement ciblés sur les zones à enjeux ;

- **Inondation - janv 2014 Hyères** PAPI Complet » n°2, complètera les actions précédentes par des travaux d'aménagement complémentaires ciblés sur les zones à enjeux.

Une démarche partenariale

La démarche réunit TPM et les collectivités territoriales limitrophes au territoire, les communes, syndicats de rivières, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var et les acteurs économiques, la Chambre de l'Agriculture du Var, ceux de la sécurité civile, les professionnels de la santé,... les habitants et visiteurs du territoire, ainsi que la DREAL PACA*, DDTM**, Région PACA, Département du Var et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Sous la forme d'une convention de partenariat entre l'État, le porteur du projet PAPI et les acteurs engagés dans la démarche, les modalités de mise en œuvre du PAPI et son plan de financement sont fixés. Les actions sont financées en partie par des subventions accordées par l'Etat, la Région, le Département et l'Agence de l'Eau, le reste étant à la charge des différents maîtres d'ouvrages (minimum 20%).

Le programme d'actions doit être équilibré sur l'ensemble des axes de travail et reposer sur 3 thématiques phares :

- **La prévention**

Axe 1 : amélioration de la connaissance et de la prise de conscience du risque

- **La prévision**

Axe 2 : surveillance, prévision des crues et des inondations

Axe 3 : alerte et gestion de crise

Axe 4 : prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme

- **La protection**

Axe 5 : réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

Inondation - janv 2014 Hyères

Axe 6 : ralentissement des écoulements et entretien des cours d'eau

Inondation - janv 2014 Hyères

Une adresse courriel est accessible à tous pour recueillir les attentes et observations sur la démarche du PAPI : papitpm@metropoletpm.fr

Télécharger le « Dossier de l' élu, les risques d'inondation » : vous y trouverez toutes les problématiques liées aux inondations expliquées sur le territoire du PAPI PCT. Plage du Mourillon

En savoir plus

[Enjeu du territoire : Dossier de candidature PAPI](#) [1]

[Professionnels : réalisez votre diagnostic de vulnérabilité pour mieux vous préparer aux inondations](#) [2]

[Site du Gouvernement sur les bons réflexes](#) [3]

[Site Internet de la CHAMBRES D'AGRICULTURE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR](#) [4]

[Site Internet de la CCIV](#) [5]

[Prévention : en cas de pluies intenses, si je suis dans un parking souterrain, j'adopte les bons comportements](#) [6]

[PAPI des Petits Côtiers Toulonnais 2018-2021 : à l'action !](#) [7]

[Le 1er PAPI des Petits Côtiers Toulonnais labellisé le 28 juillet 2018](#) [8]

[Le PAPI des Petits Côtiers Toulonnais](#) [9]

[Dossier de l' élu, les risques d'inondation \PDF\ 1.67 Mo](#) [10]

Actualités

Actualités

[Portes ouvertes virtuelles : découvrez l'ESADTPM et Camondo Méditerranée](#) [11]

Pour mieux les connaître, l'École d'Architecture d'intérieure et de Design Camondo Méditerranée et l'École Supérieure d'Ar

[La Métropole TPM vous souhaite une bonne année 2021](#) [12]

L'année 2020 qui vient de s'écouler restera dans nos mémoires comme une année marquée par une crise sanitaire et économique

[TPM passe à la 5G](#) [13]

Plage du Mourillon

C'est à la Maison du Numérique et de l'Innovation qu'a été officiellement annoncé, ce mardi 20 janvier, le lancement par O

Plage du Mourillon

[Seul un toulonnais franchit le Cap Horn](#) [14]

Ce dimanche 17 janvier a été fort en émotion pour les toulonnais, Clément Giraud / Compagnie du Lit – JILITI passait le Ca

[La Région SUD partenaire de TPM sur de grands projets de territoire !](#) [15]

Après une visite du chantier du futur Institut des Professions de Santé à Montéty qui accueillera à la rentrée 2023, 2740

Logo TPM

Toulon Provence Méditerranée

Hôtel de la Métropole

107 Boulevard Henri Fabre - CS 30536

83041 TOULON Cedex 09

Tél. : +33 (0)4 94 93 83 00

E-mail : contact@metropoletpm.fr

Accueil du lundi au vendredi 8h - 18h

- [SAISON PLUUF](#)
- [\\ MENTIONS LEGALES](#)
- [\\ PLAN DU SITE](#)
- [\\ CONTACT PRESSE](#)
- [\\ MÉDIATHÈQUE](#)
- [\\ PRESSE](#)
- [\\ NOUS REJOINDRE](#)
- [\\ LOGOS METROPOLE](#)

Suivez votre métropole :

--	--	--	--

URL source: <https://www.metropletpm.fr/service/article/prevention-inondations-0>

Liens:

- [1] https://metropletpm.fr/sites/new.tpm-agglo.fr/files/enjeux_du_territoire-dossier_de_candidature_papi.pdf
- [2] <https://metropletpm.fr/actualites/professionnels-realisez-diagnostic-de-vulnerabilite-mieux-preparer-aux-inondations>
- [3] <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/pluie-inondation-se-proteger-connaître-bons-comportements#e3>
- [4] <https://paca.chambres-agriculture.fr/les-actualites-proches-de-vous/detail-de-lactualite/actualites/diagnostic-vulnerabilite-gratuit-reserve-aux-exploitants-sinistres-des-petits-cotiers-toulonnais/>
- [5] <https://www.metropletpm.fr/content/parcours-prevention-inondation>
- [6] <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/en-cas-de-pluies-intenses-un-parking-souterrain-a11131.html>
- [7] <https://www.metropletpm.fr/actualites/papi-petits-cotiers-toulonnais-2018-2021-a-l-action>
- [8] <https://metropletpm.fr/actualites/1er-papi-petits-cotiers-toulonnais-labellise-28-juillet-2018>
- [9] <https://metropletpm.fr/actualites/papi-petits-cotiers-toulonnais>
- [10] https://www.metropletpm.fr/sites/new.tpm-agglo.fr/files/dossier_elu_papi_toulon_web.pdf
- [11] <https://www.metropletpm.fr/actualites/portes-ouvertes-virtuelles-decouvrez-l-esadtpm-camondo-mediterranee>
- [12] <https://www.metropletpm.fr/actualites/metropole-tpm-souhaite-une-bonne-annee-2021>
- [13] <https://www.metropletpm.fr/actualites/tpm-passe-a-5g>
- [14] <https://www.metropletpm.fr/actualites/seul-un-toulonnais-franchit-cap-horn>
- [15] <https://www.metropletpm.fr/actualites/region-sud-partenaire-de-tpm-de-grands-projets-de-territoire>